

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 06 mars 2023

Absents excusés : Camille, Élise, Anne, Cassandra, Chantal, Élisabeth, Michel, Loïc

Présents : Hafeda, Nicole, Monique, J. Luc, Véronique, Dominique, Georgina, Amal, M. Odile, Marie Hélène, Patrick J., Patrick A.

1) Info diverses

Démission de Claire, le CA regrette la démission de Claire qui a été administratrice pendant des années. Monique lui a écrit.

Réunion mairie de Caen le 15 mars : La mairie de Caen via Mme Simmonet, chargée de la solidarité, nous invite à une réunion portant sur le bénévolat. La question est posée de savoir quel intérêt nous avons à participer à cet événement. Nous concernant nous n'avons pas de mal à recruter des bénévoles, en revanche nous avons du mal à recruter des jeunes.

Il est décidé de manifester notre existence.

Par ailleurs la centrifugeuse qui va se trouver privée de locaux comme nous sous peu sera présente. Il y a là une convergence de centres d'intérêts.

Assisteront à cette réunion Marie Hélène, Monique, Véronique,

Réunion "1^{ers} concernés" le 16 mars . Un mail de rappel va être envoyé à tous les bénévoles.

Réunion inter asti Petit Quevilly le 17 mars : . Y vont Dominique, Anne, Monique, Jean Luc, Michel, Loïc – rdv pour un covoiturage à l'ASTI à 12h

Concert le 25 mars à l'église Saint François d'Hérouville-Saint-Clair. L'affichage est à faire à l'espace Malraux, au Lux, au 1901

Il est décidé d'inviter les migrants et d'organiser un co-voiturage pour les transporter.

L'information à leur égard sera faite via les cours et à l'accueil.

Contre la loi Darmanin :

- Le 4 mars une manifestation était organisée par la coordination Solidarités Exilés. Véronique y a participé, le départ était à l'espace Vannier. Il y a eu une déambulation, une prise de parole, les organisateurs ont refusé de circuler dans le centre-ville. De ce fait, la manifestation a été peu visible, La même coordination organise une réunion publique le dimanche 12 au squat la pouponnière, suivi d'une "manifest'action" jusqu' à l'ancien squat Clémenceau. Les organisateurs ont décidé d'une intervention d'Élise sans lui demander son accord. Cette décision nous pose un certain nombre de problèmes (choix du jour et du lieu, visibilité de l'action, crainte de violence, respect des partenaires...).

Élise n'interviendra pas.

En revanche l'assemblée donne son accord pour une réunion publique dans un espace moins connoté politiquement qu'un squat. Camille a d'ores et déjà proposé que cette réunion soit organisée avec le CLAM (comité loupicien d'aide aux migrants)

- 25 mars : manifestation à Rennes contre la loi Darmanin. Un car est organisé, un covoiturage est également possible (les personnes de l'ASTI doivent être de retour suffisamment tôt pour assister au

concert). L'information va être relayée sous peu.

- Les actions de l'ASTI : nous n'avons reçu que 2 réponses à nos courriers aux élus (8 envoyés) Comment réagissons-nous ? Il est convenu de refaire un courrier prenant en compte le rapport du défenseur des droits, sous la forme d'une lettre ouverte avec copie à la presse. Dominique prépare ce courrier, Monique relance la commission loi Darmanin.

Par ailleurs, la Cimade a reçu une réponse favorable à une rencontre de la part de Fabrice Le Vigoureux. Elle propose de nous associer à cette réunion, nous répondrons par l'affirmative.

Contre l'isolement osons la solidarité le 25 mars : Le diocèse et le temps d'un toit organisent cette journée. Nicole Gauer qui y participe pour une autre organisation représentera aussi l'ASTI. Nous envoyons un panneau d'affichage.

Fête des communautés à Hérouville le 14 mai : Pierre et Hafeda sont partants pour y participer. Ils aimeraient une présence plus visible de l'ASTI. Un covoiturage pourrait s'organiser afin de transporter les étrangers qui souhaitent y aller.

Les EGM envisagent l'achat d'une sono pour un budget de 580 euros. L'ASTI qui est membre des EGM donne son aval pour cette dépense mais ne souhaite pas prendre en charge le stockage du matériel ni la gestion des locations.

2) Journée mondiale du refus de la misère

- Elle aura lieu le 17 octobre 2023. Nicole et Monique ont participé à une réunion de préparation le 28/02.

- Monique souhaite que quelqu'un prenne le relais en ce qui la concerne. D'autres réunions sont prévues pour les 28 mars, 23mai et 27 juin 17h30. A ce jour aucune proposition n'émerge. un appel sera adressé à tous les bénévoles.

- Par ailleurs, Monique souhaite une participation des migrants. Les profs de français seront sollicités mais le contexte est difficile car actuellement dans les ateliers il y a une grande proportion de personnes incapables de rédiger un texte ou de s'exprimer de façon fluide.

- Enfin, quelques regrets sont exprimés : cette journée réunit des personnes convaincues et n'amène pas une action de sensibilisation sur le problème de la pauvreté.

Ne serait-il pas souhaitable d'organiser cette manifestation dans un lieu emblématique qui attire davantage les regards ? Ne faudrait-il pas demander une couverture par la presse ?

3) Interpellation pour signature d'appels dans l'urgence

- Nous avons été sollicités par le comité contre la guerre en Ukraine, nous avons 48 heures pour signer l'appel. Jean Luc a répondu en disant que les délais trop courts ne nous permettaient pas d'interpeller notre CA

- Le même problème s'est posé pour la manifestation du 4 mars organisée par la coordination Solidarité Exiles. Au final un tract local a bien été rédigé, il reprend les grandes lignes du tract national de l'UCIJ dont la FASTI et nous-mêmes sommes signataires Le bureau a pensé pouvoir le signer sur ces bases et relaie l'info auprès des bénévoles et du CA.

4) Domiciliations

Compte rendu de la réunion du Copil avec Mr Choppe (Georgina y était présente avec Loic) : 8 à 10 participants, beaucoup d'associations absentes.

Monsieur Choppe ne sait pas si la subvention sera renouvelée une troisième fois.
Il est précisé que celle-ci ne concerne que 4 associations non professionnelles.

Les organismes domiciliataires :

Le nombre de domiciliation est en augmentation à l'ASTI. Comment expliquer une telle hausse ?
En principe les personnes en demande de réexamen sont domiciliées à FTDA et à l'ARCAL. Les femmes seules ou hommes seuls avec enfants sont domiciliés au SAS (association itinéraire)
Eric Legentil représente les CCAS. Selon lui, le CCAS de Caen domicilie tous publics et peu de migrants. Ce ne sont pas les CCAS qui renvoient vers l'ASTI. Ce serait plutôt le CAO.
Comment domicilient les CADA et les HUDA ? Ces derniers hébergent sur de courtes périodes. Ils sont censés domicilier quand même mais renvoient peut être vers nous ? Cela reste à éclaircir.

La surcharge à l'ASTI :

Loïc a informé Mr Choppe que nous arrivons à un point de saturation et que nous serons peut être amenés à refuser des personnes.

En réunion technique a été posée la question de limiter les domiciliations.

Dominique rappelle qu'au final c'est l'usager qui décide du lieu où il ira chercher son courrier, la structure qu'il choisit ne peut pas refuser de le domicilier, (la personne peut faire un recours). Pour ne pas être attaquables, il faudrait que nous fixions officiellement un nombre maximum.

Echange avec les autres organismes domiciliataires :

Les autres lieux de domiciliation utilisent peu Domifa. Mais tous sont unanimes : il est important de continuer à offrir ce service. Tous disent aussi que la domiciliation est une activité chronophage. Et tous souhaitent des rencontres entre organismes domiciliataires. D'ores et déjà une rencontre est programmée avec l'association Itinéraire, une autre est souhaitée avec les CCAS et le SAO. Est évoquée la rédaction d'un guide de la domiciliation ou d'un catalogue explicatif qui fait quoi. Cela permettrait de repérer les anomalies.

La domiciliation et les valeurs de l'ASTI :

Comment cette activité s'inscrit-elle dans les valeurs et les buts de notre association ? A ce jour, on est débordés, pas assez accueillants. Doit on arrêter de domicilier, procéder autrement, élargir plages horaires ou essayer 3ème bénévolat pour offrir café.

Nos forces actuellement vont plutôt vers les choses pratiques que vers l'action politique.

Les migrants choisissent-ils l'ASTI parce-qu'ils y trouvent aussi d'autres services ? Parce qu'on les aide lorsqu'ils reçoivent un courrier compliqué ?

Comment définir nos priorités ?

5) Fonctionnement interne

Georgina nous remet un tableau dans lequel elle a listé les difficultés évoquées lors du dernier CA :

- Actions de solidarité active qui si elles nous nourrissent, amènent à tomber dans le piège de l'organisation et provoquent une course en avant. En quoi ces actions très chronophages sont-elles en phase avec nos objectifs ?
- Sollicitations de partenaires extérieurs demandant des réponses sans délai, incompatibles avec une vie démocratique.
- l'AG ne permet pas de déterminer des orientations pour l'année à venir.
- Difficulté à trouver des volontaires pour participer aux espaces de débat politique (coordination grand Ouest, FASTI...) -
- Les rencontres géo politiques ont été abandonnées du fait de la difficulté à trouver des intervenants

L'ensemble de ces difficultés reste à analyser complètement mais de nouvelles idées émergent :

- Pourquoi pas faire un bureau plus restreint, n'intégrant que les présidents, le secrétaire et le trésorier et élargi avec la participation de plusieurs personnes qui seraient là pour représenter le CA et maintenir le lien avec lui après chaque séance ?
- Une formation à la gouvernance associative pourrait nous être proposée par S3A (association d'associations avec laquelle nous sommes en lien pour un certain nombre de conseils et pour notre comptabilité). Cette formation qui se déroule en 2 jours ou 4 demi journées pourrait être financée dans le cadre du FDVA. Georgina a eu un contact avec Grégory Authier qui propose de nous rencontrer le jeudi 16 à 14 heures pour évoquer nos besoins.
- Un travail pourrait être mené dans le cadre du DLA (dispositif local d'accompagnement). Ce dispositif est piloté par la ligue de l'enseignement. Il comporte une étape de diagnostique (audit) et une formation ensuite. Le travail se déroule sur une année complète. L'intervention est gratuite. Dominique va essayer d'avoir des retours sur expériences auprès d'associations qui se sont fait aider dans le cadre du DLA.
- La formation proposée par S3A a l'avantage d'être plus rapide mais le DLA est plus complet. Il est convenu de maintenir la rencontre avec Grégory Authier et de lui faire part de nos hésitations.
- Une organisation différente de l'AG est envisagée aussi. Il est noté que la lecture des rapports prend beaucoup de temps alors que les personnes l'ont reçu par courrier.

6) Questions diverses

Le groupe Mosaïc propose de faire une animation l'après midi de l'AG
débat :

N'est-ce pas contradictoire avec l'idée qui a été envisagée de faire un temps politique plus long ?
D'un autre côté, les gens resteront-ils si on leur offre un après midi de travail fastidieux ? Ne pourrait-on pas grouper la partie politique sur le matin en écourtant la lecture des rapports ?
La réflexion politique ne pourrait-elle pas se continuer avec l'organisation de CA thématiques ré-interrogeant tour à tour chacune de nos activités ?